



# Assemblée générale

Distr. générale  
14 août 2014  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-neuvième session

Point 19 e) de l'ordre du jour provisoire\*

### **Développement durable : application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique**

## **Mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (2010-2020)**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Dans sa résolution 62/195, l'Assemblée générale a décidé de proclamer la décennie 2010-2020 Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification. Le présent rapport a été établi en application de la résolution 64/201, dans laquelle l'Assemblée a chargé le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, de coordonner les activités relatives à la Décennie, a demandé que la Décennie soit mise en œuvre avec la collaboration de diverses parties prenantes et des organismes des Nations Unies et a prié le Secrétaire général de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-neuvième session. Il met l'accent sur les initiatives prises par le secrétariat de la Convention, y compris les activités menées en collaboration avec les États Membres, les différentes parties prenantes, et d'autres entités des Nations Unies. Les initiatives prises en vue de la mise en œuvre de la Décennie, qui visaient à favoriser une prise de conscience des problèmes de désertification, de dégradation des sols et de sécheresse, comprenaient l'organisation d'activités mondiales et régionales de lancement de la Décennie; des manifestations en marge de différentes conférences; des publications; une mobilisation sur Internet; et un appui à la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse, ainsi que d'autres activités et manifestations spéciales.

---

\* A/69/150.



## **I. Introduction**

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 64/201 de l'Assemblée générale qui y priait le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa soixante-neuvième session, des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (2010-2020).

## **II. Contexte**

2. Profondément préoccupée par l'aggravation de la désertification dans toutes les régions, en particulier en Afrique, et par ses incidences majeures sur la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment ceux du Millénaire, en particulier l'élimination de la pauvreté, et tenant compte des progrès accomplis, grâce à l'Année internationale des déserts et de la désertification, dans la sensibilisation aux questions de désertification, dégradation des sols et sécheresse, l'Assemblée générale, par sa résolution 62/195, a proclamé la décennie 2010-2020 Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification.

3. Pour répondre à l'appel lancé par la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, à sa neuvième session (voir décision 30/COP.9), l'Assemblée générale a, dans sa résolution 64/201, invité les États parties à la Convention, les observateurs et les autres parties intéressées à organiser des activités dans le cadre de la mise en œuvre de la Décennie afin d'appeler l'attention sur les causes de l'aggravation de la dégradation des terres et de la désertification et les solutions proposées dans le contexte du plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018), adopté à la huitième session de la Conférence des Parties. Elle a engagé les États Membres et les organismes multilatéraux qui étaient en mesure de le faire à apporter au secrétariat de la Convention une aide financière et technique à l'appui des initiatives spéciales menées pour marquer la Décennie ainsi que des autres manifestations et activités organisées à cet effet à travers le monde. Elle a en outre chargé le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification de coordonner les activités relatives à la Décennie, en concertation avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et d'autres entités compétentes des Nations Unies, notamment le Département de l'information du Secrétariat de l'ONU. Elle a enfin prié le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa soixante-neuvième session, de la suite qui aurait été donnée à la résolution.

## **III. Mesures prises par le secrétariat de la Convention**

4. Le secrétariat de la Convention planifie et passe en revue ses propres activités tous les deux ans, et en fait de même pour celles qui entrent dans le cadre de la Décennie. Les États parties et les observateurs ont fait rapport à la Conférence des Parties au sujet de leurs activités, notamment celles menées au titre de la Décennie,

en se servant du système d'examen et d'évaluation de l'exécution du budget fondé sur la gestion axée sur les résultats.

5. Compte tenu des orientations données par l'Assemblée générale et la Conférence des Parties (voir décisions 30/COP.9, 31/COP.10 et 7/COP.11), le secrétariat de la Convention a lancé plusieurs activités pour mettre en œuvre la Décennie. Les Parties à la Convention et les observateurs ont été invités à proposer des plans de mise en œuvre locale et nationale et une équipe spéciale interorganisations a été mise en place pour collaborer à la mise au point des activités à mener à ce titre. On a aussi organisé et accueilli différentes manifestations mondiales à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification; organisé des manifestations parallèles sur la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse en marge des grandes conférences; encouragé les activités communes de lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse avec d'autres institutions et entités des Nations Unies et publié des supports d'information.

6. Le secrétariat de la Convention, en collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, a donné un thème général à chacune des années de la Décennie afin de progresser dans la réalisation de ses objectifs en ménageant des passerelles avec les grandes manifestations internationales. Ces grands thèmes sont les suivants : les forêts (2010); la biodiversité et les terres arides (2011); l'économie verte (2012); la sécheresse et les pénuries d'eau (2013); et l'adaptation écosystémique (2014). Les principaux groupes ciblés par les activités sont les décideurs et planificateurs, les défenseurs et les militants, les enfants et les jeunes, ainsi que les organisations non gouvernementales. Une attention particulière a également été accordée aux médias traditionnels et aux réseaux sociaux, de façon à diffuser le plus largement possible les messages à leur intention.

#### **A. Plans et activités des États parties à la Convention et des observateurs visant à mettre en œuvre la Décennie**

7. Par sa décision 31/COP.10, adoptée à sa dixième session, la Conférence des Parties a invité les États parties, les observateurs et les organisations intergouvernementales à soumettre au secrétariat, d'ici au 31 décembre 2010, leurs propositions et contributions sous forme d'initiatives, d'activités et de manifestations destinées à marquer la Décennie et prié le secrétariat d'établir une liste de manifestations, d'initiatives et d'activités à partir de laquelle il pourrait élaborer un programme destiné à appuyer la Décennie, d'élargir son réseau de partenariats aux représentants de la société civile, d'organisations intergouvernementales et d'organisations non gouvernementales, et de lui rendre compte à sa onzième session des mesures volontaires prises et des activités menées par les parties prenantes pour marquer la Décennie.

8. Au total, 12 Parties ont présenté des rapports au secrétariat de la Convention au sujet des activités qu'elles projetaient de mener dans le cadre de la Décennie, ainsi que 10 organisations, dont des organismes des Nations Unies et deux organisations non gouvernementales. La plupart des Parties se proposaient d'inscrire leurs plans pour la Décennie dans leurs programmes nationaux de lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse et de chercher à atteindre les

objectifs prioritaires du plan-cadre stratégique décennal lors de la mise en œuvre de la Décennie.

9. Les plans nationaux concernant la Décennie prévoyaient l'organisation d'ateliers ou de séminaires sur la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse, visant à renforcer les capacités existantes, de façon à ce que les pays puissent aligner les priorités de leurs programmes d'action nationaux, compte tenu des dispositions de la Convention, sur les objectifs de la Stratégie et du plan décennal. Plusieurs d'entre eux envisageaient également l'organisation d'ateliers et de séminaires pour encourager le développement reposant sur la participation, la formation à la gestion durable des terres et la mise en commun des résultats des recherches effectuées dans ces domaines. Dans le cadre de la Décennie, de nombreuses Parties ont déclaré avoir intégré leurs programmes d'action nationaux à la planification nationale du développement et s'être employées à mettre en place des plans d'investissement aux niveaux régional et local.

10. Les Parties à la Convention avaient aussi envisagé de mettre en œuvre la Décennie en menant des activités visant à sensibiliser le public au moyen des médias, des campagnes de mobilisation, de festivals cinématographiques et forums mondiaux, en particulier sur les questions liées à la disponibilité, la gestion et la qualité des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et des manifestations culturelles, notamment des festivals nationaux mettant l'accent sur les zones arides; des manifestations sportives; des expositions dans des musées; et des programmes éducatifs pour l'enfance et la jeunesse.

11. Certaines Parties ont envisagé de faire publier des ouvrages et de mettre sur pied des expositions, d'organiser des échanges d'experts et des visites de projets mettant en valeur les progrès retirés des programmes de lutte contre la désertification, toujours dans le cadre de la Décennie, ainsi que d'accorder des prix et des distinctions pour récompenser les meilleures pratiques de gestion durable des terres, à l'occasion de grandes manifestations comme la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse.

12. Lors de la onzième session de la Conférence des Parties, les 40 pays en développement touchés par la désertification dont les noms suivent ont déclaré participer à la mise en œuvre de la Décennie : Argentine, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Chine, Côte d'Ivoire, Îles Cook, République démocratique du Congo, Érythrée, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Koweït, Lesotho, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mongolie, Oman, Pakistan, Portugal, Fédération de Russie, Sao Tomé-et-Principe, Afrique du Sud, Sri Lanka, République arabe syrienne, ex-République yougoslave de Macédoine, Tunisie, Turkménistan, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Ouzbékistan et Viet Nam. Les quatre pays développés suivants ont aussi déclaré y prendre part : Allemagne, Italie, République tchèque et Suisse.

## **B. Collaboration et partenariats avec les entités des Nations Unies en vue de la mise en œuvre de la Décennie**

13. Pour favoriser la réalisation des objectifs de la Décennie en collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, et ayant à l'esprit les orientations données par la résolution 64/201 et la décision 30/COP.9, le secrétaire exécutif de la Convention a

décidé de créer une équipe spéciale interorganisations et invité les entités des Nations Unies dont le PNUE, le PNUD, le FIDA et le Département de l'information du Secrétariat de l'ONU à en faire partie. Comme il y était invité dans la décision 31/COP.10, il a élargi la composition de l'équipe spéciale aux organisations intergouvernementales suivantes : secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds pour l'environnement mondial, Union internationale pour la conservation de la nature, secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Forum des Nations Unies sur les forêts, Centre mondial de l'agroforesterie, Organisation météorologique mondiale (OMM).

14. L'Équipe spéciale a été chargée de préparer et concevoir des manifestations dans le cadre de la Décennie, compte tenu de la stratégie et du plan décennal et des décisions de la Conférence. Elle a également été chargée d'appuyer les manifestations entrant dans ce cadre et d'entretenir l'élan ainsi donné tout au long de la Décennie.

15. L'équipe a conçu une stratégie et un plan d'action, qu'elle a présentés aux Parties à la Convention à la dixième session de la Conférence des Parties, laquelle en a pris note (voir décision 31/COP.10). La stratégie et le plan d'action tiennent compte de la préoccupation exprimée par l'Assemblée au sujet de la montée de la désertification dans toutes les régions, et de ses répercussions majeures sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier ceux consistant à éliminer la pauvreté et à assurer la pérennité du milieu naturel. Ils donnent un cadre précis à l'action stratégique qui doit être menée tout en étant un « document évolutif » qui peut être adapté en fonction de l'évolution de la situation mondiale. À cet égard, le thème spécial retenu pour chaque année devrait être repris dans les campagnes et les activités en cours à l'échelle du système.

16. L'objectif qui consiste à favoriser la prise de conscience et la mobilisation de la communauté internationale en faveur de la conservation et de la remise en état des terres arides et des écosystèmes désertiques ainsi que de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres au moyen d'une gestion durable dans l'optique de l'élimination de la pauvreté, de l'amélioration des moyens de subsistance à l'échelle locale et la promotion de la viabilité environnementale, devra être atteint d'ici à la fin de la Décennie.

17. Pour ce faire, la stratégie et le plan d'action fixent deux objectifs à atteindre pendant la Décennie : a) diffuser un message clair, concis et percutant au sujet de la valeur des terres arides et des écosystèmes désertiques et des effets de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse; et b) créer une coalition mondiale de particuliers, d'organisations et d'institutions à tous les niveaux pour promouvoir la gestion durable des terres arides et des écosystèmes désertiques.

18. À partir de 2012, compte tenu des propositions faites par les parties en réponse à la décision 31/COP.10 (évoquée dans la section qui suit), l'équipe spéciale a concentré ses efforts sur quelques initiatives majeures, appuyant en outre la célébration de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification; s'employant à mobiliser les jeunes grâce à Internet; organisant des manifestations parallèles portant sur certains thèmes; et concevant des supports d'information sur la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse.

19. Se voulant pragmatique, l'équipe spéciale entend jouer avant tout un rôle de conseil et de coordination. Les décisions concernant les plans et activités sont prises en consultation avec tous ses membres tandis que leur mise en œuvre est assurée par un petit nombre de partenaires. Cette collaboration a débouché sur une forte mobilisation du grand public, en particulier grâce aux médias traditionnels et aux réseaux sociaux, qui a également conduit à une amélioration de la collecte de données sur les retombées de ces campagnes d'information.

20. De temps à autre, l'équipe a aussi organisé des activités contribuant à la Décennie, comme la manifestation marquant son lancement en août 2010; la célébration, à l'échelle internationale, de la Décennie mondiale du développement culturel à Gand (Belgique) en 2013, et au Siège de la Banque mondiale, à Washington, en 2014; une manifestation concernant l'Initiative « Équateur », partenariat en faveur de communautés résilientes, qui s'est tenue à Nairobi et à l'occasion de laquelle le Prix « Équateur » pour la gestion durable des terres en Afrique subsaharienne a été décerné pour la première fois; et une campagne de lancement de la Décennie mondiale du développement culturel entamée en mars 2014 au Lesotho, à l'occasion de la Journée africaine de l'environnement/Journée Wangari Maathai. L'équipe spéciale a également contribué à la réalisation des objectifs de la Décennie en appuyant ces activités et d'autres manifestations grâce à l'élaboration de supports écrits, par exemple, un ouvrage intitulé « Land for Life », et une campagne d'information par l'intermédiaire des médias traditionnels et des réseaux sociaux, notamment en encourageant les chefs des organismes des Nations Unies à diffuser des messages vidéo.

### **C. Manifestations mondiales et régionales**

21. La Décennie a été lancée le 16 août 2010, à Fortaleza (Brésil), à l'occasion de la deuxième Conférence internationale sur le climat, sa variabilité, la viabilité et le développement. Cette manifestation de portée mondiale a attiré plus de 2 500 participants originaires de 100 pays, dont des hauts dirigeants nationaux, notamment des ministres du Brésil, du Niger, du Sénégal et de la Suisse, ainsi que des gouverneurs et de haut responsables de différentes institutions et des chefs d'organisations intergouvernementales. En prévision de l'Année internationale des forêts, qui devait avoir lieu en 2011, le thème retenu était « la valeur des forêts sèches » et le mot d'ordre « Les forêts entretiennent la vie dans les zones arides ».

22. Dans son message à l'occasion du lancement de la Décennie, le Secrétaire général a dit que la dégradation continue des terres, qu'elle trouve son origine dans le changement climatique, dans des modes d'agriculture non durables ou dans de mauvaises gestions des ressources en eau, était une menace pour la sécurité alimentaire, conduisant les communautés les plus touchées à la famine et détruisant les terres les plus productives de la planète. Il a ajouté que la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse étaient à l'origine de conflits localisés et de tensions générales et que les migrations qu'elles déclenchent faisaient courir des risques de désintégration sociale et d'instabilité dans des zones urbaines de plus en plus peuplées. Des ministres de l'Algérie, de l'Allemagne, de l'Argentine et du Bhoutan ainsi que les chefs de secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, de la FAO, du FIDA, du PNUD, du PNUE, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de l'OMM, ainsi que des représentants du Département de l'information, ont envoyé des messages à l'appui

de la Décennie. La manifestation était couverte par différents médias, notamment l'Agence France Presse et l'Inter Press Service, ce qui a contribué à sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse.

23. Des manifestations régionales de lancement de la Décennie ont aussi été organisées, notamment en Afrique, par le PNUE et le PNUD, parallèlement à son lancement mondial le 16 août 2010, au siège du PNUE, à Nairobi. Entre autres personnalités invitées, le Directeur exécutif adjoint du PNUE, le représentant résident du PNUD, le Directeur général adjoint du Centre mondial de l'agroforesterie, le Directeur général de l'Autorité kenyane de gestion de l'environnement et un représentant des communautés autochtones vivant dans des zones arides du Kenya ont pris la parole.

24. Le lancement dans la région de l'Asie et du Pacifique a eu lieu le 12 octobre 2010, à Séoul, à l'occasion d'un symposium international sur l'atténuation des effets de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse et le rôle de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification au cours duquel on a insisté sur les menaces liées à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse en Asie, la région du monde la plus touchée par ces problèmes. Organisé par le service coréen des forêts, il a attiré plus de 200 participants, dont des ministres, gouverneurs, chercheurs, décideurs et journalistes.

25. En Amérique du Nord, la Décennie a été lancée avec la collaboration de l'Université du Colorado à Fort Collins et de la chambre des députés du même État à Denver (États-Unis d'Amérique) les 11 et 12 novembre 2010. À cette occasion, des séminaires de courte durée sur la dégradation des terres dans la région ont eu lieu et un accord de coopération à des fins de recherche sur la désertification a été signé par le secrétariat de la Convention et l'université. Des débats ont été tenus, avec la participation de représentants des milieux universitaires et de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que d'organisations gouvernementales et de la société civile, essentiellement sur le rôle de la science dans la lutte contre la désertification. Plus de 15 organes de presse américains, y compris le *Denver Post* et le *San Francisco Examiner*, ont publié des articles à ce sujet.

26. En Europe, la Décennie a été lancée le 16 décembre 2010, à Londres, par le secrétariat de la Convention, le PNUE et le Centre mondial de surveillance pour la conservation. Les débats tenus à cette occasion, en présence de représentants des organismes des Nations Unies, des milieux universitaires et d'organisations non gouvernementales, ont porté essentiellement sur les liens entre les zones arides et la sécurité humaine à l'échelle de la planète, et notamment en Europe, y compris l'état de dégradation des terres de cette région. Les grands médias européens et mondiaux, notamment *The Guardian* et *Nature*, ont publié des articles à ce sujet.

27. Pour bien montrer la valeur économique des écosystèmes désertiques, le Gouvernement algérien a organisé une manifestation mondiale, les 15 et 16 décembre 2011, dans l'oasis de Timimoun et dans l'oasis et au fort de Tinerkouk (wilaya d'Adrar), au Sahara, avec des concerts de l'orchestre Fioretto de Vienne et de la grande chanteuse de gospel sud-africaine et ambassadrice des terres arides pour la Convention, Deborah Fraser. Une table ronde a réuni des décideurs et des journalistes autour du thème « Les initiatives de remise en état des terres pour un monde sans dégradation des sols », pour sensibiliser l'opinion à ces questions en

prévision de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui devait se tenir en 2012.

28. Plusieurs supports spécialement conçus pour répondre aux besoins de chaque région, y compris des brochures, des feuillets d'information, des exemples de réussite, des affiches, des autocollants, un site Web, un bulletin d'information, des épinglettes et des supports médiatiques, ont été mis au point afin de donner une large publicité aux manifestations mondiales et régionales de lancement et de mise en œuvre de la Décennie. Toutes les manifestations organisées ont suscité l'intérêt des médias mondiaux qui ont publié des articles à ce sujet, notamment des entretiens avec des experts. Celles qui ont contribué le plus à la réalisation des objectifs de la Décennie étaient celles qui bénéficiaient du soutien d'acteurs locaux apportant des ressources essentielles, notamment leur connaissance des médias locaux et des organismes de la société civile et l'appui de participants du secteur privé et de dirigeants locaux.

#### **D. Appui à la célébration ou commémoration de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse**

29. Le secrétariat de la Convention s'est aussi efforcé, en collaboration avec d'autres parties prenantes, notamment les organismes des Nations Unies, d'œuvrer à la réalisation des objectifs de la Décennie en organisant des manifestations commémorant la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse, qui, depuis 1995, se tient le 17 juin, suite à sa proclamation en 1994 par la résolution 49/115. La Journée vise à sensibiliser l'opinion publique à la coopération internationale en matière de lutte contre la désertification et les effets de la sécheresse, et à l'application des dispositions de la Convention dans les pays touchés. Les manifestations sont à caractère national mais, depuis 2011, le secrétariat de la Convention organise une célébration internationale hors de son siège. Il en est à la cinquième depuis la proclamation de la Décennie. Depuis la dixième réunion de la Conférence des Parties, les parties et les observateurs à la Convention ainsi que l'Équipe spéciale interorganisations ont contribué considérablement à l'organisation de ces manifestations.

30. « La gestion et l'exploitation des terres dans une économie verte », tel était le thème choisi pour la Journée mondiale de 2012, afin de mobiliser l'intérêt autour de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et sensibiliser à la désertification, à la dégradation des sols et à la sécheresse. La célébration internationale de la Journée s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil), sur le thème « Des sols sains pour votre vie – Pour la neutralité en matière de dégradation des terres ». L'objectif visé par ces thèmes clefs était de renforcer l'engagement du public et des autorités en faveur de la lutte la désertification et la dégradation des terres, qui faisaient l'objet de négociations au moment de la Conférence. Le Secrétaire général a publié à cette occasion un message soulignant les efforts mondiaux visant à inverser le processus de dégradation des terres, contribuant pleinement à « l'avenir que nous voulons ». Il a rappelé également que l'utilisation durable des terres était une condition préalable pour sortir des millions de personnes de la pauvreté, faciliter la sécurité alimentaire et nutritionnelle et protéger l'eau, et qu'elle était la pierre angulaire du développement durable. Rappelant que les populations des terres

arides dans le monde, qui constituent plus de 40 % de la masse terrestre, figurent parmi les populations les plus pauvres et les plus vulnérables à la faim, il a indiqué que les objectifs du Millénaire pour le développement ne pouvaient pas être atteints d'ici à 2015 sans que les sols, dont dépend la subsistance de ces populations, ne soient préservés. Sans un sol sain, a-t-il souligné, la vie sur terre ne serait pas viable.

31. Autour du slogan « N'asséchons pas notre futur », la célébration internationale de la Journée mondiale, qui a eu lieu à Ghent (Belgique) le 17 juin 2013, avait pour thème la sécheresse et la pénurie d'eau. Elle visait à faire connaître les risques de sécheresse et de pénurie d'eau dans les terres arides et au-delà, à appeler l'attention sur l'importance de la coopération dans le domaine de l'eau dans le cadre de la lutte contre la sécheresse et à appeler l'attention sur l'importance d'entretenir des sols sains, au titre de la suite à donner aux conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, ainsi que dans la perspective du programme de développement durable pour l'après-2015 et des objectifs de développement durable. La manifestation a été organisée conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Institut de l'Université des Nations Unies pour l'eau, l'environnement et la santé, l'Université de Ghent et la ville de Ghent, dans le contexte de la Conférence internationale intitulée « Gestion durable des terres arides marginales – Examen de 10 années de recherche sur la conservation des terres et le développement durable ».

32. À l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse, le Secrétaire général a publié un message où il appelait de ses vœux une réponse collective et mondiale à la sécheresse, ainsi qu'une transition de la gestion de crise vers la prévention et la résilience. Il a fait valoir que le coût des mesures de prévention était infime comparé à celui des secours en cas de catastrophe et que les sécheresses pouvaient être atténuées, et a demandé que soient intégralement mises en œuvre les conclusions de la réunion de haut niveau sur les politiques de lutte contre la sécheresse (tenue en mars 2013 à Genève). Il a aussi demandé la mise en œuvre des textes issus de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, consacrées à l'objectif d'un monde sans dégradation des sols, en adoptant des mesures permettant de l'éviter ou de la compenser.

33. La commémoration internationale de la Journée de 2014 a eu lieu au siège de la Banque mondiale à Washington. Le Premier Ministre du Niger et le Ministre de l'environnement et du tourisme de la République de Namibie ont prononcé des discours-programmes sur l'adaptation écosystémique. Le thème de la Journée, « La Terre est notre avenir, préservons-la des changements climatiques », visait à faire connaître les menaces croissantes du changement climatique qui sont liées à la désertification et à la dégradation des sols. Le Premier Ministre nigérien a cité les risques croissants dans le pays, tels que les conflits, les pertes en vies humaines, la baisse de la production agricole, l'insécurité alimentaire et les maladies, liés à l'intensification de la désertification et à la dégradation des sols en raison des effets des changements climatiques, comme la hausse des températures, le raccourcissement de la saison des pluies et l'assèchement du lac Tchad. Il a évoqué la Grande muraille verte africaine comme une importante initiative visant à restaurer les zones dégradées et à améliorer les conditions de vie des habitants des zones arides du continent. Le Ministre namibien de l'environnement et du tourisme a souligné qu'il était important de saisir cette occasion pour promouvoir un monde sans dégradation des terres et a souligné qu'il fallait y veiller, dans le cadre tant de

la Convention et du programme de développement pour l'après-2015. Le Secrétaire exécutif de la Convention, Monique Barbut, a plaidé pour des mesures d'adaptation concrètes et de renforcement des moyens dans tous les pays et a exposé des pratiques simples et peu onéreuses de gestion durable des terres. Elle a indiqué que les menaces qui pèsent sur l'alimentation, l'eau, le revenu et la sécurité pourraient être allégées si des indicateurs communs de réussite étaient établis au niveau mondial, des investissements effectués dans des pratiques d'utilisation durable des terres et si des filets de sécurité étaient mis en place.

## **E. Célébration de la Décennie en marge des grandes conférences et réunions**

34. Afin de mobiliser des groupes et des parties prenantes auxquels il n'a pas encore fait appel et de promouvoir les objectifs de la Décennie, le secrétariat de la Convention, en collaboration avec les organismes des Nations Unies et les parties prenantes concernées, a organisé des manifestations parallèles en marge des grandes conférences et réunions. Ces manifestations ont appelé l'attention sur les interdépendances entre désertification, dégradation des terres et sécheresse, ainsi que sur des thèmes comme les changements climatiques, la biodiversité, l'économie verte et l'accroissement de la capacité de résistance aux catastrophes naturelles telles que la sécheresse.

35. Un exemple de ces manifestations parallèles a été la séance sur le dialogue et la planification : célébration de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification, qui s'est tenue lors de la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, à Changwon, en République de Corée. Le débat a porté sur les résultats attendus à la fin de la Décennie en 2020. Les produits étaient notamment les principaux messages à diffuser pendant la célébration de la Journée mondiale en 2012 et en 2013. Les principaux organisateurs étaient la Convention, l'Organisation mondiale du commerce et le Programme des Nations Unies pour le développement. Un autre exemple important a été la manifestation parallèle à l'intention des organisations de la société civile, intitulée « Gestion durable des terres, peut-on faire la différence? Quel en est le coût? », qui s'est tenue le 6 décembre 2011 au pavillon des conventions de Rio à Durban (Afrique du Sud), à l'occasion de la dix-septième session de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. À cette occasion, on a présenté le concept de « monde sans dégradation des terres », ainsi que des études de cas et des enseignements concernant le coût de la régénération des terres et des terres de parcours dégradées. Le débat a porté sur des exemples réussis de régénération des terres.

36. Une autre manifestation parallèle organisée dans le cadre de la Décennie a eu lieu en juin 2012 à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable à Rio de Janeiro. Intitulée « Rendre leur résilience aux paysages – Éleveurs et agriculteurs en tant que gestionnaires des écosystèmes et des rendements économiques dans les zones arides », elle a été coorganisée par les Gouvernements algérien et nigérien, en partenariat avec World Vision International, International Partners for Sustainable Agriculture, le Citizens Network for Sustainable Development, le Savory Institute, le Centre mondial d'agroforesterie et la Convention. Elle a permis de présenter des initiatives telles que la régénération des zones agricoles et des terres de parcours dégradées, afin de démontrer que l'objectif

d'un monde sans dégradation des terres était réalisable. Les méthodes proposées comprenaient des pratiques d'exploitation intégrée, l'utilisation du bétail dans la gestion globale, les arbres pour assurer une agriculture pérenne et la régénération naturelle gérée par les petits exploitants agricoles. La manifestation a abouti à un résultat important : l'annonce de la création d'un réseau mondial de l'agriculture pérenne.

37. En décembre 2012, en marge de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Doha, une manifestation parallèle a été organisée sur le « Potentiel offert par les prairies pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter » en vue de : a) mettre en évidence les possibilités d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter liées à la réhabilitation des prairies dégradées, ainsi que le rôle joué par les éleveurs pour inverser le processus de dégradation; b) présenter les méthodes d'exploitation et de mesure associées aux plans d'action nationaux (stratégies de développement à faible taux d'émission, plans d'action nationaux, mesures d'atténuation appropriées au pays) en les illustrant par des exemples de projets choisis dans certains pays. La manifestation avait été coorganisée par le Gouvernement mongol, le secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, entre autres. Elle a mis en évidence que : les pâturages peuvent connaître de faibles variations par hectare mais qu'en raison de leur étendue elles peuvent regorger de charbon; la constitution de stocks de charbon dans les pâturages est compatible avec les modes de subsistance fondés sur l'élevage; et certaines pratiques de pacage et certains systèmes intégrés de culture, d'élevage et de plantation doivent être renforcés.

38. En mars 2013, une grande manifestation a été organisée en marge de la réunion de haut niveau sur les politiques nationales de lutte contre la sécheresse, à Genève. Intitulée « Practical steps to drought preparedness and risk management » (mesures concrètes de préparation à la sécheresse et à la gestion des risques), elle a appelé l'attention sur l'absence de préparation à la sécheresse et ses répercussions dans presque tous les pays du monde. Il a été souligné que les mesures et réponses apportées par réaction et après la catastrophe non seulement augmentent le coût et la vulnérabilité socioéconomiques, mais réduisent également la capacité d'adaptation des communautés et des écosystèmes face aux futures sécheresses. La manifestation a débattu des questions suivantes : a) mesures novatrices de surveillance et de gestion de la sécheresse, à partir d'exemples tirés des zones arides du Brésil; b) mesures d'accroissement de la capacité d'adaptation des ménages, l'accent étant mis sur le cas du Kenya; c) rôle des zones humides et des écosystèmes forestiers dans la disponibilité améliorée de ressources en eau douce et dans le renforcement des modes de subsistance; et d) occasions concrètes et mesures pratiques d'information du public et d'obtention de son appui concernant la régénération des forêts et des paysages. La manifestation a également marqué le début de la campagne 2012 de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse, organisé autour du slogan : « N'asséchons pas notre futur ». Elle a été coorganisée par la Convention sur la diversité biologique, l'Organisation mondiale du commerce et le Programme des Nations Unies pour le développement, en partenariat avec la Fondation Cearà pour les ressources en eau du Brésil.

39. En avril 2013, une manifestation intitulée « Forêts arides : sécheresse, pénurie d'eau et programme de développement mondial » s'est tenue en Turquie en marge de la réunion du Forum des Nations Unies sur les forêts. Conjointement organisée

avec le Département de l'information et le Forum des Nations Unies sur les forêts, elle avait pour objectif de partager les enseignements tirés de l'expérience en matière de gestion durable des forêts et de régénération des forêts sèches et de faire comprendre les liens entre déforestation, dégradation des écosystèmes et sécheresse. Elle a mis l'accent sur : a) les avantages de la régénération de l'écosystème des forêts des terres arides; b) les progrès en matière de reforestation des terres arides et de sensibilisation à la question en Turquie; c) les propositions de directives mondiales sur la restauration de la résilience des paysages forestiers. Les orateurs venaient entre autres du Forum forestier africain, de la Fondation turque pour la lutte contre l'érosion des sols, pour le reboisement et pour la protection des habitats naturels, d'une organisation non gouvernementale et de la FAO. Le débat a porté sur les conséquences d'une gestion améliorée des forêts sèches sur la réduction des risques de sécheresse.

40. En septembre 2013, la Journée de l'égalité des sexes a été organisée à Windhoek sur le thème « Autonomisation des femmes dans la gestion durable des terres », en marge de la onzième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification. Les participants ont examiné le statut des politiques en matière d'égalité des sexes dans les zones arides à la lumière des problèmes actuels et des problèmes à prévoir, et ont identifié des lacunes importantes ainsi que les mesures nécessaires pour y remédier. La Journée visait quatre objectifs : a) réexaminer les questions actuelles et nouvelles de politique en matière d'égalité des sexes dans les zones arides; b) renforcer la participation de la Namibie aux activités de la Décennie; c) mettre à profit l'expérience de la Namibie en matière d'égalité des sexes dans le domaine de la désertification, de la gestion durable des terres et de l'atténuation des effets de la sécheresse; et d) tirer les enseignements de l'expérience des autres régions en matière d'égalité des sexes dans les domaines de la désertification, de la dégradation des sols, de la gestion durable des terres et de l'atténuation des effets de la sécheresse.

41. Ont participé aux travaux des ministres, le Vice-Chancelier de l'Université de Namibie, des hauts fonctionnaires de l'ONU, des diplomates et des représentants de la société civile, des milieux universitaires et des organisations non gouvernementales. Le Vice-Président du Conseil national de la République de Namibie a prononcé le discours liminaire. Les travaux ont porté sur les progrès réalisés en matière d'autonomisation des femmes au cours des décennies passées, les difficultés et les perspectives nouvelles des femmes vivant dans les zones arides, l'autonomisation en vue de meilleurs modes de subsistance des ménages et des collectivités, les moyens de parvenir à l'égalité et à l'équité entre les sexes, et les mesures de suivi. Organisée en partenariat avec l'Université de Namibie et l'appui de la Convention, du Gouvernement finlandais et du Programme des Nations Unies pour le développement, les travaux ont abouti à des résultats qui ont été intégrés à la Déclaration du Namib sur une Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification renforcée, en vue de créer un monde sans dégradation des terres.

## **F. Célébrations conjointes et autres initiatives spéciales de promotion des objectifs de la Décennie**

42. De nombreuses célébrations conjointes et autres manifestations spéciales (aux niveaux national et local) ont été organisées par le secrétariat de la Convention en collaboration avec les Parties à la Convention, des organismes des Nations Unies et

les parties prenantes concernées pour promouvoir les objectifs de la Décennie. À titre d'exemples, quatre célébrations ont eu lieu en 2011 pour marquer conjointement la Décennie pour les déserts et la lutte contre la désertification et la Décennie des Nations Unies pour la diversité biologique.

43. La première célébration conjointe des deux Décennies a eu lieu le 4 juillet 2011 à La Havane, lors du lancement de la Décennie des Nations Unies sur la diversité biologique, à l'occasion de la huitième Convention sur l'environnement et le développement. Parmi les 1 000 participants venus de 35 pays se trouvaient le Vice-Président de Cuba, des ministres angolais, cubains, dominicains et haïtiens, ainsi que le Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique et le Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Ce dernier a souligné l'importance de la lutte contre la désertification et la perte de biodiversité, précisant que des données scientifiques montraient de fortes relations entre l'eau, les sols et les forêts et a ajouté que l'on avait fait coïncider les deux Décennies pour favoriser cette compréhension.

44. La deuxième célébration conjointe a eu lieu le 22 juillet 2011 à Addis-Abeba à l'occasion du lancement de la Décennie sur la diversité biologique, à laquelle le Président éthiopien a prononcé un discours. D'autres hauts responsables y ont également pris la parole, notamment le Président de la Commission de l'Union africaine, le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, les représentants du Japon et de l'Argentine et l'Ambassadeur itinérant des Nations Unies, Edward Norton.

45. Le 8 octobre 2011, le Gouvernement de la République de Corée a organisé une réunion ministérielle pour marquer conjointement la Décennie sur la diversité biologique et la Décennie pour les déserts et la lutte contre la désertification. La réunion s'est tenue à l'occasion de la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification et a donné lieu à une table ronde sur le thème « Une mise en œuvre synergique et cohérente de la Décennie des Nations Unies sur la diversité biologique et la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification ». Ont pris part à la réunion 35 ministres et de hauts représentants de l'Organisation météorologique mondiale, de la Convention sur la lutte contre la désertification, de la Convention sur la diversité biologique, du Programme Nations Unies pour l'environnement, du Programme des Nations Unies pour le développement et du Forum des Nations Unies sur les forêts. Les exposés ont montré la contribution des diverses parties prenantes à la promotion des objectifs des deux décennies. La Convention sur la lutte contre la désertification et le Programme des Nations Unies pour le développement ont également procédé au lancement officiel de la version intégrale du rapport conjoint d'évaluation sur *Le milliard d'êtres humains oubliés et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les terres arides*. Le rapport décrit la situation difficile du milliard d'êtres humains vivant dans la pauvreté dans les terres arides et précise qu'il est crucial de faire face à cette situation pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

46. Le 23 octobre 2012, a été organisée une célébration locale de la Décennie marquée par une exposition intitulée « Expanding Deserts: A Global Concern », au Bruce Museum, à Greenwich, dans le Connecticut (États-Unis); l'exposition a été ouverte d'août 2012 à mars 2013. L'Ambassadrice de la Convention sur les terres arides, Leïla Lopes, Miss Univers 2011, a prononcé le discours programme. La

manifestation comprenait une série de conférences en trois parties portant sur les questions et les perspectives liées aux déserts.

47. Le 11 novembre 2011, une célébration conjointe s'est tenue au siège de l'UNESCO à Paris, lors du lancement de la Décennie des Nations Unies pour la diversité biologique. Le Directeur général de l'UNESCO a présidé la cérémonie, à laquelle ont pris part plus de 80 participants. Il a donné un aperçu de l'approche intégrée et multidisciplinaire de la nouvelle initiative de l'UNESCO ayant pour objectif la mise en œuvre effective du Plan stratégique pour la diversité biologique, en abordant les questions de désertification, de dégradation des sols et de sécheresse. Les conclusions de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le thème de la recherche de solutions aux problèmes de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, tenue le 20 septembre 2011, ont également été présentées à cette occasion.

48. Le 14 décembre 2012, une manifestation sociale a été organisée à l'occasion de la Simulation internationale des Nations Unies de Bonn afin de faire connaître aux jeunes les objectifs de la Décennie. Une campagne en ligne intitulée « Vers l'arrêt de la dégradation des terres » qui s'adressait aux enfants et aux jeunes a été lancée pour attirer leur attention sur les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable tenue en 2012 concernant la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. Les supports promotionnels, notamment le site Web ainsi que les vidéos, articles et questionnaires, ont été élaborés et réalisés par des jeunes.

## **G. Plaidoyer pour la sensibilisation**

49. Faire comprendre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse est une composante essentielle de la Décennie. Outre l'organisation de manifestations et de célébrations conjointes, des produits spécifiques ont été mis au point pour améliorer une campagne de sensibilisation axée sur un large éventail de parties prenantes, pour accroître la visibilité des activités et pour faire en sorte que les normes des Nations Unies soient reflétées dans la campagne. Ces produits sont, entre autres, les ressources consacrées à la stratégie d'image comme les logos et les brochures, ainsi que les films et les livres et l'organisation d'un festival du film.

50. Des exemples de produits élaborés pour le plaidoyer sont notamment le site Web consacré au lancement de la Décennie, qui a été mis au point en 2010 et qui fournit aux divers acteurs des informations de base, des rapports clefs, des galeries de photos, des bases de données et une panoplie d'instruments. Des expériences réussies de régénération des sols dans le monde entier et des fiches d'information sont affichées sur le site. En 2013, le rapport intitulé « Land for life: managing land sustainably for better livelihoods » a été publié et lancé en marge de la onzième session de la Conférence des Parties à la Convention. La publication expose 40 approches et solutions novatrices de lutte contre la désertification et la dégradation des terres, qui permettent de s'attaquer avec efficacité aux problèmes de la pauvreté, de la déforestation, des changements climatiques, de la perte de biodiversité, de la pénurie d'eau ou de l'insécurité alimentaire ou qui permettent de faire efficacement de la sensibilisation. Rédigé dans un langage accessible, le rapport comprend une brève introduction sur l'interaction entre la dégradation des

terres et chacun de ces problèmes, suivie de cas qui démontrent les manières diverses par lesquelles les individus, les organisations ou les pouvoirs publics les abordent. Le rapport expose les activités menées dans 34 pays : Afrique du Sud, Argentine, Bénin, Burkina Faso, Chine, Costa Rica, Éthiopie, Ghana, Haïti, Inde, Indonésie, Israël, Jordanie, Kenya, Libéria, Mali, Mauritanie, Mexique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, Ouzbékistan, Pays-Bas, Philippines, Portugal, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Soudan, Togo, Turquie, Tchad et Zimbabwe.

51. Deux films ont été produits pour promouvoir les objectifs de la Décennie. La télévision des Nations Unies a appuyé la production d'un court documentaire consacré à la dégradation des terres et à la pénurie d'eau en Amérique latine intitulé *Brésil : désertification*. Filmé dans les terres arides du nord-est du Brésil, en 2010, il montre les liens entre gestion des terres, dégradation des terres, pénurie d'eau et migration. Il présente également des initiatives réussies de régénération des terres et d'amélioration de l'accès à l'eau, même en période de sécheresse. Le deuxième film, intitulé *Regreening Ethiopia's Highlands* (reverdir les hauts plateaux éthiopiens), produit en 2014 avec l'appui de la Banque mondiale et de TerrAfrica, montre les avantages d'une régénération à grande échelle de zones dégradées en contant l'histoire de la remarquable transformation qui s'opère en Éthiopie par des interventions en matière de gestion des terres.

52. Lors de la onzième session de la Conférence des Parties à la Convention, un festival du film sur la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse a été organisé comme un des événements de la Décennie. Parmi les films projetés on peut citer : *A Thirsty World*, *The Man Who Stopped the Desert*, *Colours of the Deserts* et *Dirt! The Movie*.

53. *A Thirsty World* (2012), de Yann Arthus-Bertrand, expose la situation des ressources en eau douce dans 20 pays européens, africains, asiatiques et américains. *Dirt! The Movie* (2010), de Bill Benenson et Gene Rosow, est consacré au sol, la source de fertilité des terres la plus précieuse et la plus sous-estimée. *The Man Who Stopped the Desert*, de Mark Dodd, concerne un remarquable paysan au Burkina Faso dont les techniques agricoles ingénieuses sont la clef de ce qui échappe à nombre d'experts au Sahel : arrêter la désertification. Les trois autres films sont tirés de la série *Colours of the Deserts* (2011), de l'organe de presse du service public allemand Zweites Deutsches Fernsehen, et démontrent la valeur des écosystèmes désertiques. *The Red Colorado Plateau* explique comment le plateau s'est formé, le rôle que joue le désert dans la conservation du fleuve Colorado et de la valeur culturelle des terres dans plusieurs communautés. *The White Uyuni* explore le désert de Salar de Uyuni, le plus grand salant au monde, situé au sommet des Andes, en Bolivie. Le film présente le caractère exceptionnel et économique du lieu, et explique comment il a modelé la musique, les rites religieux ainsi que le rôle des hommes et des femmes au sein de la population locale. *The Yellow Sahara* est axé sur la partie désertique de l'Afrique du Nord. Au cours d'un voyage de 10 jours, le narrateur présente sa beauté et les cultures de ses habitants. Chaque film a été précédé d'une brève introduction et suivi d'un débat d'une demi-heure entre le public, composé de participants à la Conférence, et les experts.

54. D'autres supports de sensibilisation à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse ont été mis au point, notamment un portail Web qui s'adresse aux enfants et aux jeunes.

## IV. Enseignements tirés

55. La décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification, proclamée par l'Assemblée générale, permet de faire mieux comprendre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse ainsi que la nécessité de renforcer la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification. C'est ce que traduisent les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, à laquelle les dirigeants du monde, reconnaissant que la désertification et la dégradation des terres étaient des phénomènes mondiaux touchant toutes les régions, en particulier les pays en développement, se sont engagés à faire en sorte de créer un monde sans dégradation des terres. Le secrétariat de la Convention a également noué des partenariats avec des organismes des Nations Unies et en a tiré parti pour accentuer la sensibilisation du public et d'acteurs très divers à la désertification et la dégradation des terres afin de promouvoir les objectifs de la Convention. Cette collaboration lui a permis de mobiliser des ressources humaines et financières destinées à des actions collectives dans le cadre de l'organisation conjointe des manifestations. Cependant, comme indiqué dans la résolution 64/201, des ressources supplémentaires restent nécessaires pour faire de la Décennie un mécanisme efficace de mobilisation de nouveaux groupes dans toutes les régions, notamment en éduquant une nouvelle génération de jeunes afin que ceux-ci comprennent les effets de la désertification et de la dégradation des terres au niveau mondial.

56. En planifiant à l'avance pour les années restantes de la Décennie, et en ayant à l'esprit les projections du Groupe d'experts intergouvernemental pour l'étude du changement climatique, qui révèlent une détérioration de la situation des ressources en eau dans le monde, les pauvres étant les plus durement touchés par les effets des sécheresses et des inondations, il est évident que les célébrations, les manifestations et les activités organisées dans le cadre de la Décennie seront cruciales pour mettre en évidence les options de nature à renforcer l'adaptation des populations pauvres, en particulier celles qui vivent dans des écosystèmes en dégradation. Pour ce faire, le secrétariat envisage un certain nombre d'activités pour promouvoir les objectifs de la Décennie. Il s'agit notamment de tirer parti du succès de la publication *Terre pour la vie* et d'envisager plus de publications sur les avantages de la lutte contre la dégradation des terres, en termes de création de richesse, d'adaptation aux changements climatiques, de sécurité alimentaire et d'approvisionnement en eau et de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

57. Il y a également un potentiel inexploité de diffusion et de sensibilisation par les médias sociaux et autres plateformes Internet.

## V. Recommandations

**58. L'Assemblée générale est invitée à prendre note des activités et initiatives menées jusqu'ici pour promouvoir les objectifs de la Décennie et à engager à nouveau les États Membres, les commissions régionales et les organismes multilatéraux à envisager d'apporter au secrétariat de la Convention une aide à l'appui des initiatives spéciales menées pour marquer la Décennie ainsi que des autres manifestations et activités organisées à cet effet au niveau mondial. L'Assemblée est également invitée à encourager les fondations et le secteur**

**privé à appuyer et financer les activités de promotion des objectifs de la Décennie.**

**59. Consciente de l'occasion qu'offre la Décennie de former les jeunes à la bonne gestion des terres, l'Assemblée souhaitera peut-être souligner qu'il est nécessaire de renforcer les activités d'information des enfants et des jeunes, afin d'élever des générations comprenant les effets à venir des changements climatiques sur les terres.**

---